Corporate sensitivity
PUBLIC

POLITIQUE ANTICORRUPTION

© Propriété Naval Group SA 2022 - tous droits réservés.

Ce document/logiciel dans son contenu et dans sa forme est la propriété de Naval Group et/ou de tiers. Toute utilisation, reproduction, modification, traduction, communication ou représentation intégrale ou partielle du présent document/logiciel qui n'a pas été préalablement autorisée par écrit par Naval Group est formellement interdite. Une telle utilisation, reproduction, modification, traduction, communication ou représentation intégrale ou partielle non autorisée, par quelque moyen que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par la loi au plan pénal et civil et d'une manière générale, une atteinte aux droits de Naval Group.

NAVAL GROUP

POLITIQUE ANTICORRUPTION DE NAVAL GROUP

Naval Group applique un principe de **tolérance zéro** en matière de corruption et de trafic d'influence.

Conformément aux exigences de la loi « Sapin II » et aux dispositions des conventions et lois étrangères applicables à son activité, Naval Group met en œuvre un **dispositif visant à prévenir et détecter tout fait de corruption et de trafic d'influence**.

Naval Group déploie un système de management anticorruption **certifié conforme à la norme ISO 37001** le 19 avril 2021 et est engagé dans une démarche d'amélioration continue de son dispositif.

Le dispositif **de lutte contre la corruption et le trafic d'influence** de Naval Group repose sur les piliers suivants :

- **l'engagement de son instance dirigeante** qui, avec l'appui d'une direction de la Compliance indépendante, promeut une culture d'intégrité, adopte un comportement exemplaire et déploie les moyens suffisants pour garantir l'effectivité du dispositif ;
- une **cartographie des risques** de corruption et de trafic d'influence, pierre angulaire du dispositif, à partir de laquelle les mesures de prévention et de détection du groupe sont définies. Elle intègre une analyse des processus, des activités et des implantations géographiques du groupe ;
- une **gestion des risques** structurée autour des axes suivants :
    - la publication et la diffusion d'un **code de conduite *Compliance*** et de ses procédures connexes, qui définissent les règles applicables pour les collaborateurs du groupe. Leur violation est de nature à justifier l'application d'une sanction disciplinaire,
    - des **sensibilisations** pour tous les collaborateurs, vecteur de la culture d'intégrité du groupe, et des **formations** spécifiques faisant l'objet d'un suivi pour les personnels les plus exposés,
    - un **dispositif d'évaluation des tiers** (clients, fournisseurs, sous-traitants, partenaires…) adossé à une cartographie des risques dédiée et qui inclut des mesures de prévention proportionnées aux risques identifiés,
    - un **dispositif d'alerte** sécurisé accessible aux collaborateurs et aux tiers, permettant de recueillir et de traiter, en toute confidentialité, des signalements relatifs à des situations contraires à nos règles. Naval Group garantit la protection du lanceur d'alerte et s'engage à n'émettre aucune sanction ou représailles à l'encontre d'une personne ayant effectué un signalement de bonne foi et selon les modalités prévues par le groupe,
    - un dispositif de **contrôle interne**, comprenant trois niveaux, destiné notamment à évaluer le respect des mesures et procédures composant le dispositif anticorruption, à détecter d'éventuels manquements et à définir les mesures correctives adaptées.

Je demande personnellement à tous les collaborateurs du groupe de promouvoir à mes côtés ce dispositif et d'en appliquer les règles, garantes de l'intégrité du groupe et de son engagement dans la lutte contre la corruption.

Pierre-Eric Pommellet
Président-Directeur général

© Propriété Naval Group SA 2022 – Tous droits réservés

Siège social : 40-42, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris
Tél. : +33 (0)1 40 59 50 00 – www.naval-group.com
Naval Group - SA au capital de 563 000 000 euros
RCS Paris 441 133 808 - SIRET 441 133 808 00135 - APE 3011 Z